# **CHAPITRE 76**

## **ALUMINIUM ET OUVRAGES EN ALUMINIUM**

# Notes de sous-positions.

1.- Dans ce Chapitre, on entend par:

#### a) Aluminium non allié

le métal contenant au moins 99 % en poids d'aluminium, pour autant que la teneur en poids de tout autre élément n'excède pas les limites indiquées dans le tableau ci-après :

TABLEAU - Autres éléments

Elément	Teneur limite % en poids
Fe + Si (total fer silicium)	1
Autres éléments 1), chacun	0,12)
1) Autres éléments, notamment Cr, Cu, Mg, Mn, Ni, Zn.	
<ol> <li>Une teneur en cuivre supérieure à 0,1% mais n'excédant pas 0,2% est tolérée pour autant que ni la teneur en chrome ni la teneur en manganèse n'excèdent 0,05%.</li> </ol>	

## b) Alliages d'aluminium

les matières métalliques dans lesquelles l'aluminium prédomine en poids sur chacun des autres éléments, pour autant que :

- 1) la teneur en poids d'au moins un des autres éléments, ou du total fer silicium, excède les limites indiquées dans le tableau ci-dessus ; ou
- 2) la teneur totale en poids de ces autres éléments excède 1 %.
- 2. Nonobstant les dispositions de Note 1 c) du présent Chapitre, pour l'interprétation du n° 7616.91, on admet uniquement comme *fils* les produits enroulés ou non, dont la coupe transversale de forme quelconque, n'excède pas 6 mm dans sa plus grande dimension.